

Mondes
du tourisme

Mondes du Tourisme

Hors-série | 2016

La Troisième Révolution touristique

Le tourisme, un facteur de développement durable des territoires insulaires tropicaux ? Tourisme, aménagement, environnement et société locale à Bora Bora (Polynésie française)

Caroline Blondy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/1283>

DOI : 10.4000/tourisme.1283

ISSN : 2492-7503

Éditeur

Éditions touristiques européennes

Référence électronique

Caroline Blondy, « Le tourisme, un facteur de développement durable des territoires insulaires tropicaux ? Tourisme, aménagement, environnement et société locale à Bora Bora (Polynésie française) », *Mondes du Tourisme* [En ligne], Hors-série | 2016, mis en ligne le 01 septembre 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/1283> ; DOI : 10.4000/tourisme.1283

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Mondes du tourisme est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le tourisme, un facteur de développement durable des territoires insulaires tropicaux ?

Tourisme, aménagement, environnement et société locale à Bora Bora (Polynésie française)

Caroline Blondy

- 1 Le tourisme insulaire est souvent étudié sous l'angle de l'impact négatif sur les territoires où il se déploie, en pointant notamment du doigt les effets sur l'environnement, l'économie et les sociétés (Carlsen et Butler, 2011), en particulier insulaires. Le tourisme est souvent accusé de favoriser le développement de l'urbanisation et de bétonner les territoires (Miossec, 1997), de faire pression sur les ressources en eau, de congestionner la circulation, de générer des problèmes de gestion des déchets (Dileep, 2007 ; Willmott et Graci, 2012), de se développer au détriment d'activités traditionnelles (pêche, agriculture, etc.) (Willmott et Graci, 2012) et de rendre les économies insulaires plus dépendantes d'une activité qui dépend de facteurs exogènes, mais aussi de fragiliser les cultures et modes de vie traditionnels des sociétés locales, dramatisant l'opposition entre « touristes » et « sociétés locales » (Pizam, 1978 ; Butler, 1974 ; Michaud, 1983 ; Rossel, 1984 ; Cazes, 1989 et 1992 ; Péron 2005), plaçant presque ces dernières dans une supposée posture où elles subiraient ou feraient face au tourisme en développant une « tourismophobie » (équipe Mit, 2002). Certes, le tourisme a des conséquences néfastes pour l'environnement. Néanmoins, il se développe généralement dans des territoires valorisant la qualité environnementale et participe ainsi indirectement à sa protection. En effet, la qualité environnementale est un argument de promotion touristique des territoires insulaires et se retrouve au cœur des politiques publiques d'aménagement et de développement d'îles touristiques (Duvat, 2008, 2009 et 2011).

- 2 Malgré une fréquentation peu importante par rapport à d'autres îles tropicales (Blondy, 2010), Bora Bora est un haut lieu du tourisme international (Gay, 2009a et 2012). Le développement touristique remonte aux années 1960 et s'est accentué à la fin des années 1990. L'île est la vitrine touristique du territoire polynésien, concentrant le tiers de l'offre d'hébergement classé et étant visitée par les trois cinquièmes des touristes internationaux (Gay, 2009a ; Blondy, 2010). Souvent décriée (Brunel, 2006), Bora Bora est tour à tour stigmatisée – au moins par habitude de langage – par les populations locales et fréquentée par les touristes locaux (Blondy, 2010). Cela n'en demeure pas moins un lieu structurant du tourisme polynésien.
- 3 Notre objectif est de donner quelques éclairages permettant une lecture plus nuancée de l'effet du tourisme sur les territoires insulaires tropicaux à travers le cas de Bora Bora. Nous montrerons dans un premier temps que l'aménagement et le développement touristiques de l'île de Bora Bora se sont certes traduits par une transformation des paysages et des milieux avec le développement d'infrastructures touristiques de plus en plus importantes et centrées sur le lagon, mais nous verrons dans un second temps que les conséquences sur l'environnement et les sociétés ne sont pas forcément négatives. Il peut même se traduire par une amélioration des conditions de vie pour les populations et une « environnementalisation » des discours et des pratiques. Si cette prise en compte de l'environnement tient parfois plus du marketing touristique que d'un réel souci de préservation de l'environnement, ne faut-il pas s'en tenir aux résultats plus qu'aux motivations ? Le tourisme peut-il être malgré tout *a priori* envisagé comme un facteur de durabilité du développement de ces territoires insulaires peu dotés en ressources propres, éloignés et vulnérables aux changements globaux ? La Polynésie française conserve un développement timide de sa fréquentation, le tourisme peut-il donc être une voie de développement territorial durable permettant un essor économique, une amélioration des conditions de vie des populations, dans le respect de l'environnement ?
- 4 Pour répondre à ces questionnements nous avons croisé plusieurs types de méthodes. Pour l'analyse de l'aménagement et du développement touristiques de l'île, nous nous sommes appuyée sur :
 - le dépouillement des rapports de fréquentation touristique produits chaque année par le Service territorial du tourisme, permettant de mettre en évidence la mise en tourisme de l'île de Bora Bora ;
 - l'analyse comparée des plans d'hôtels mis en perspective avec ceux produits par Jean-Christophe Gay dans *l'Atlas de la Polynésie française* (1993) ;
 - l'examen du Code de l'environnement et du Code de l'aménagement de la Polynésie française.
- 5 Pour l'analyse des conséquences du tourisme sur les territoires, nous nous appuyons sur :
 - les entretiens qualitatifs menés auprès des élus de l'île, les représentants d'associations locales, les directeurs d'hôtels, le personnel des hôtels et la population locale. Ces entretiens permettent de confronter les discours aux pratiques des différents acteurs rencontrés dans ce territoire touristique, et leur perception du tourisme ;
 - l'observation participante au sein d'un hôtel de Bora Bora. L'immersion dans un hôtel de Bora Bora pendant plusieurs semaines nous a permis de pouvoir observer les pratiques de la population locale dans les structures hôtelières (pratiques professionnelles, pratiques de loisirs, les hôtels étant utilisés par une partie de la population comme des lieux de loisirs – piscine, bar, soirées – et de sociabilité, etc.) et échanger avec le personnel sur leur quotidien,

mais aussi avec les habitants locaux fréquentant l'hôtel sur leurs représentations de l'environnement ;

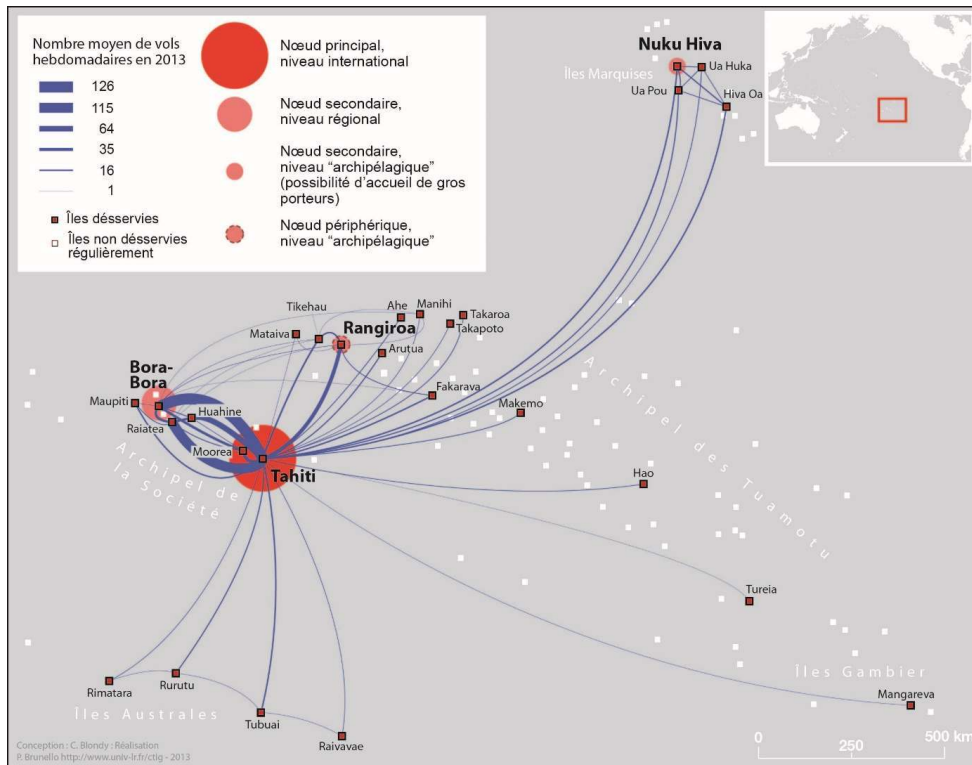
- l'analyse de la presse locale et notamment les articles portant sur la perception du tourisme par les populations locales, et sur l'interaction entre tourisme et environnement.

Le développement des infrastructures touristiques à Bora Bora : une transformation des paysages a relativiser ?

Bora Bora, un haut lieu du tourisme polynésien

- 6 L'île de Bora Bora est la vitrine touristique de la Polynésie française (Gay, 2009a). En effet, elle constitue l'île dont le développement touristique est le plus abouti en Polynésie française, et ce pour trois raisons.
- 7 C'est l'une des mieux équipées. En effet, c'est l'île qui accueille le plus grand nombre d'hôtels : 12 établissements en mars 2012, comptabilisant 833 unités dont près de la moitié est constituée de bungalows sur pilotis. Elle totalise néanmoins un nombre inférieur d'unités d'hébergement que Tahiti, où le nombre d'hôtels est inférieur mais où ces derniers ont une capacité supérieure. En outre, elle bénéficie de liaisons aériennes très importantes. En 2013, Bora Bora est l'île qui dispose du plus grand nombre de vols hebdomadaires avec Tahiti (126), suivie par Raiatea (115) et Huahine (64) (fig. 1). Il en va de même en terme de vols transversaux évitant le nœud principal de Tahiti : 88 vols hebdomadaires passant par Bora Bora, principal nœud régional derrière Papeete, distançant Raiatea (38 vols) et Nuku Hiva (33 vols).

Fig. 1. Bora Bora, le second nœud aérien polynésien.



Source : élaboration personnelle à partir des programmes de vols de Air Tahiti, 2013.

- 8 C'est l'île touristique la plus internationalisée. Les hôtels tenus par de grandes chaînes hôtelières internationales (Hilton, Intercontinental, Four Seasons, Saint Régis, Sofitel qui est une marque de prestige du groupe Accor) se sont implantés principalement à Bora Bora qui est une exception polynésienne et ultramarine. Le taux d'internationalisation des structures hôtelières frôle les 80 %. Cette présence de chaînes internationales a donc renforcé l'image de Bora Bora à l'extérieur, en la montrant comme le joyau de la Polynésie, puisque c'est ici que se sont implantés majoritairement les hôtels aux standards normalisés internationaux d'équipement et de confort. En effet, l'île concentre la majorité des hôtels 5 étoiles de Polynésie française (tableau 1).

Tableau 1. Répartition spatiale des hôtels par classe en 2012.

	Nombre d'hôtels classés	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	Nombre d'hôtels non classés
Bora Bora	10	6	2	2		2
Tahiti	6		4	2		3
Moorea	6	1	3		2	5
Raiatea	3			3		
Tahaa	2	1		1		1

Huahine	2		1	1		1
Nuku Hiva	1			1		
Hiva Oa	1			1		
Rangiroa	1			1		1
Tikehau	1		1			
Fakarava	1				1	
Total	34	8	11	12	3	13

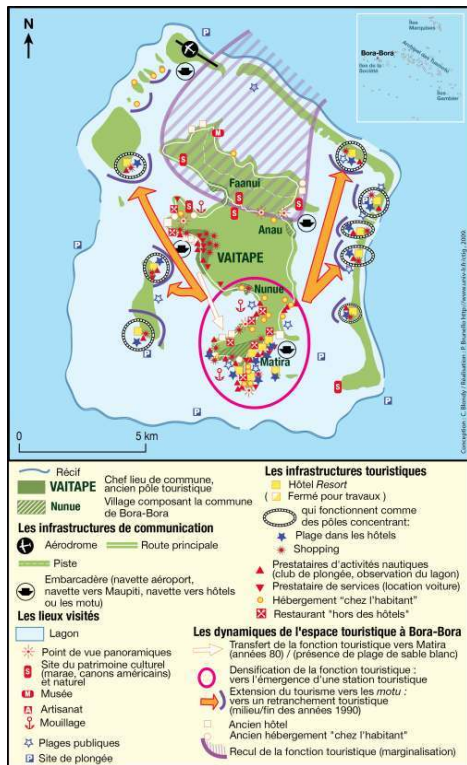
Source : SDT, 2013.

- 9 Enfin c'est l'une des îles les plus fréquentées derrière Tahiti, visitée par 71 % des touristes en 2012. Avec près de 58 % des touristes qui la visitent, elle se place devant Moorea, visitée par seulement 47 % des touristes internationaux.

Un développement touristique inégal : des paysages transformés par le tourisme essentiellement au Sud de l'île et sur les *motu*

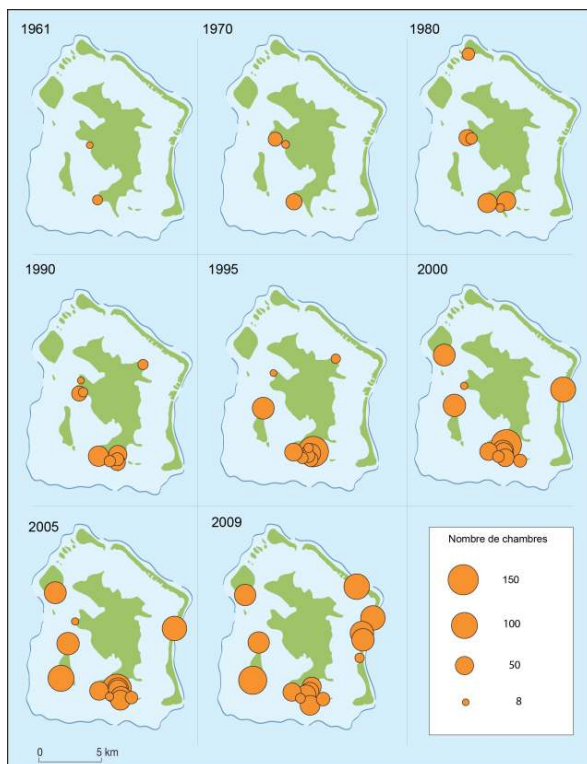
- 10 Le développement touristique remonte aux années 1960 et s'est accentué à la fin des années 1990.
- 11 Jusque dans les années 1970, la fonction touristique est essentiellement concentrée à Vaitape, principal bourg de l'île de Bora Bora (fig. 2), où accostent les bateaux amenant les touristes venant de l'aéroport. Dans les années 1980, une bipolarisation de l'espace touristique s'amorce avec le développement de nombreuses structures hôtelières à la pointe Matira au Sud de l'île (fig. 3), où se concentrent les plus belles plages, un « embryon de station touristique » (Gay, 2009a) se dessine. À la fin des années 1990, une nouvelle logique s'amorce avec la multiplication des structures hôtelières sur les *motu*¹, comme on a pu le voir dans d'autres destinations (Gay, 2000, 2001 et 2004) : cette logique de retranchement touristique est une « revanche des périphéries » (Blondy, 2010). Le Nord de l'île a été très peu mis en tourisme. Il y a bien eu quelques tentatives dans les années 1980, mais elles ont toutes avorté. Les structures hôtelières ont fermé et ont été utilisées par les résidents locaux pour se loger. La carte de structuration de l'espace touristique de Bora Bora souligne l'extrême concentration de l'hébergement et des activités touristiques au Sud de l'île, laissant à Vaitape le rôle de synapse touristique et de pôle commercial et culturel, et aux *motu* celui d'« enclaves² » touristiques.

Fig. 2. Structuration et dynamiques de l'espace touristique à Bora Bora.



Source : C. Blondy, 2010.

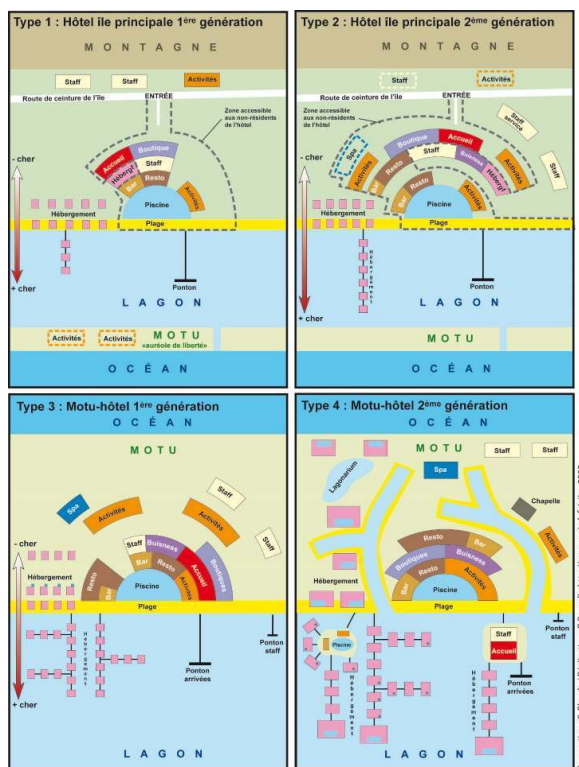
Fig. 3. L'évolution de la capacité de l'hébergement à Bora Bora de 1961 à 2009.



Source : élaboration personnelle et SDT, 2010.

- 12 C'est en Polynésie française que le bungalow sur pilotis hôtelier a été inventé à l'hôtel *Bora Bora* à la pointe de Matira (Bora Bora) et à l'hôtel *Bali Hai* à Huahine. Reprenant la structure du *fare* traditionnel polynésien, les hôtels polynésiens ont souvent une structure éclatée avec des bungalows qui s'étirent sur la plage et sur le lagon, dessinant une silhouette ramifiée. Ces constructions hôtelières ont été imitées dans d'autres destinations touristiques et sont devenues ainsi des emblèmes spatiaux des espaces touristiques insulaires tropicaux.
- 13 Une évolution des structures hôtelières est visible à Bora Bora. La figure 4 a été construite à partir de l'analyse des plans des différents hôtels présents sur l'île et leur comparaison avec ceux produits par Jean-Christophe Gay dans l'*Atlas de la Polynésie française* (1993), et permet de proposer une typologie des hôtels présents à Bora Bora. Quatre types d'hôtels se distinguent, correspondant à des localisations et des générations différentes.

Fig. 4. L'évolution des structures hôtelières à Bora Bora.



Source : C. Blondy, 2010.

- 14 L'évolution de ces structures hôtelières révèle quatre types de logiques qui ont plus ou moins transformé les paysages.
- La première est une logique de séparation et diversification des fonctions au sein de l'hôtel.
 - La seconde est une logique d'extension de l'emprise au sol et surtout sur le lagon (les hôtels ont une taille de plus en plus importante). Cette emprise croissante sur le lagon s'explique de deux manières. Les bungalows sur pilotis sont une attente des touristes, symbole de ce lien direct, privé, personnalisé voire intime avec le lagon. Par ailleurs, les concessions maritimes sont plus faciles à obtenir que la propriété d'une terre ou sa location. Louer ou acquérir une terre en Polynésie française nécessite un consensus souvent difficile à obtenir dans un pays où l'indivision des terres est la règle et « divise » fréquemment parfois une

dizaine, une cinquantaine voire plus de propriétaires qui se disputent sur l'avenir à donner à une parcelle de terre de quelques hectares. C'est un frein au développement hôtelier. Les hôtels avancent donc toujours plus loin sur le lagon.

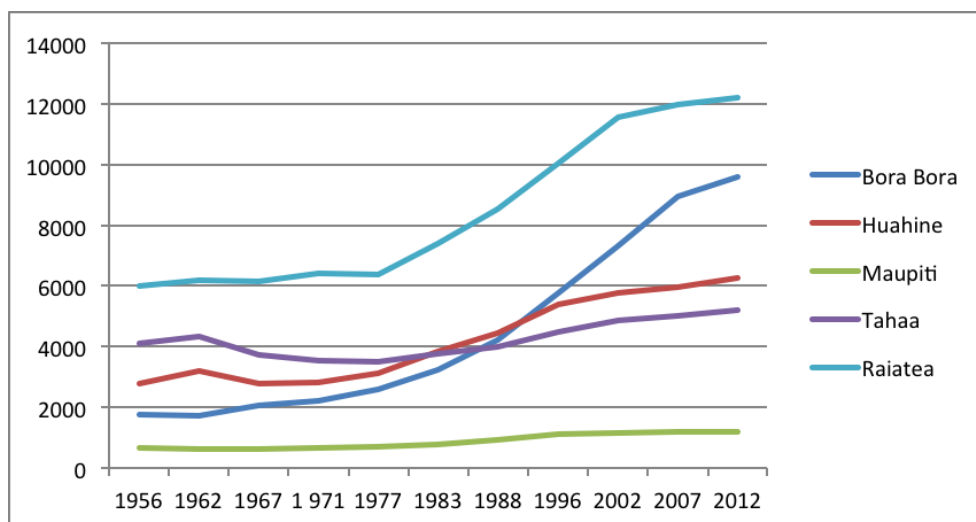
- La troisième logique souligne un retranchement poussé à l'extrême. En effet le bungalow sur pilotis occupe une part de plus en plus forte.
 - La quatrième logique consiste à accentuer une symbiose avec l'espace lagonaire en creusant des canaux artificiels ou en démultipliant des piscines aux formes originales jouant sur les perspectives (débordement) ou utilisant des rochers et des fonds de sable pour devenir de véritables traits d'union entre terre et mer, entre hôtel et lagon. Dans la dernière génération d'hôtel, le *motu* semble avoir été « éventré » pour mieux laisser pénétrer les eaux du lagon, comme si le meilleur moyen d'aller d'un lieu à un autre dans l'hôtel n'était plus la terre ferme mais l'eau. Ce n'est pas sans rappeler la métaphore de l'arbre et de la pirogue de Joël Bonnemaïson. Cette artificialisation très forte de l'environnement renforce le sentiment de retranchement insulaire et donne l'illusion que l'hôtel se fond dans le lagon : il devient un paysage lagonaire, lui-même posé sur le lagon de Bora Bora.
- 15 Si les paysages du Sud de l'île et des *motu* périphériques ont été transformés par le développement d'infrastructures hôtelières, les paysages du Nord n'ont pas été modifiés directement par le tourisme. Ils ont plutôt été transformés par l'urbanisation (fig. 5a et 5b) et la croissance démographique soutenues par l'importance du secteur touristique en termes d'emplois. À la différence d'autres îles, Bora Bora a mieux résisté à l'attractivité migratoire de Tahiti grâce à cette fonction touristique, et est même devenu un pôle d'immigration. Ce n'est donc qu'indirectement par son rôle de pourvoyeurs d'emplois, au même titre que n'importe quelle autre activité économique, que le tourisme a soutenu la croissance démographique, par conséquent l'urbanisation de l'île et la transformation des paysages. En effet, sa croissance démographique est plus soutenue que dans les autres îles Sous-le-Vent (fig. 6), elle est passée de 1 765 habitants en 1956 à 9 598 habitants en 2012. Raiatea, l'île-centre des îles Sous-le-Vent où se concentrent les services administratifs, d'enseignement et de santé, a connu une hausse moins spectaculaire, passant de 6 029 habitants en 1956 à 12 237 habitants en 2012. Maupiti, dont la population a refusé la construction d'hôtels, est passée de 665 habitants à 1 223 habitants. Le fort accroissement naturel compense souvent les départs vers Tahiti dans un certain nombre d'îles polynésiennes. À Bora Bora, la croissance démographique est alimentée à la fois par l'accroissement naturel et le solde migratoire positif.

Fig. 5a et 5b. L'urbanisation au Nord-Ouest et au Nord-Est de Bora Bora, secteurs pourtant peu touristiques.



Source : C. Blondy, 2006.

Fig. 6. Évolution de la population dans les îles Sous-le-Vent de 1956 à 2012.



Source : C. Blondy, données de 1956 à 1967 (Fages, 1972) et données de 1971 à 2012 (ISPF, 2012).

Une lecture de l'impact du tourisme sur l'environnement et les sociétés à nuancer ?

- 16 Comme toute activité humaine, le tourisme a des conséquences sur l'environnement et les sociétés du territoire où il se développe. Il existe néanmoins souvent un discours à charge contre le tourisme, qui omet de souligner les avantages et les conséquences positives de cette activité.

Une transformation des paysages à double tranchant

- 17 D'un point de vue environnemental, les travaux de construction de ces infrastructures hôtelières peuvent impacter les paysages et les écosystèmes. À Bora Bora, les hôtels déploient des silhouettes mi-aquatiques mi-terrestres de plus en plus imposantes (Tinorua et Merceron, 2005), qui ont transformé le paysage lagunaire. Creusement de lagune, construction d'îlots sont autant d'actions qui ont fait évoluer le profil des *motus*. Vu du ciel, ce constat est indéniable (fig. 7). Depuis la terre, il faut sans doute nuancer l'« effet de masse et de barrière sur l'horizon » (Tinorua et Merceron, 2005). Sur l'île principale, les bungalows sur pilotis peuvent masquer l'horizon pour les populations riveraines des hôtels. Ils sont également une contrainte pour la navigation sur le lagon, voire une perte de zone de pêche. Par contre, les *motu*-hôtels, vus de l'île principale, se fondent plus dans l'horizon. L'enquête menée par Sabrina Tinorua et François Merceron auprès des populations résidentes et touristes de Bora Bora montre que seuls 10 % des personnes sont totalement hostiles à ces constructions. Les avantages économiques (emplois, revenus, etc.) générés par ces hôtels compensent pour la plupart des enquêtés les conséquences paysagères. D'après les entretiens qualitatifs que nous avons menés, les personnes résidentes les plus hostiles ne sont généralement pas issues du monde professionnel direct du tourisme. Néanmoins, à Bora Bora le tourisme irrigue la plupart des autres domaines professionnels : agriculture, pêche, culture du *niau*, commerces, etc.

Autrefois je pêchais partout dans le lagon, maintenant c'est plus compliqué avec les bungalows [...] mais d'un autre côté je vends mon poisson aux restaurants de certains hôtels, alors je ne me plains pas trop. (Enquête de terrain, 2006, Blondy.)

- 18 Un sentiment d'exclusion des plus beaux sites de baignade ou de pique-nique, la suppression de zones de pêche, la complexification des itinéraires de déplacements sur le lagon, le refoulement par les employés de gardiennage des hôtels sont autant d'arguments avancés lors des entretiens qualitatifs pour mettre en exergue cette injustice de voir des « étrangers » se promener sur ces espaces dont les locaux sont privés malgré le rapport fondamental entre la terre et les individus dans la culture polynésienne (Saura, 2008). À l'inverse ces constructions sont considérées par les populations qui leur sont favorables comme un gage d'emplois (Tinorua et Merceron, 2005), mais aussi comme un emblème spatial de l'île et de sa réussite touristique.

« Sans ces hôtels, mon mari, ma fille et moi nous aurions dû partir de notre île pour Tahiti, les bungalows c'est le prix à payer pour rester à Bora Bora. »

« Ces bungalows *overwater*, c'est eux qui font venir les touristes. Ils font partie de leur rêve. [...] C'est ce qui nous fait vivre. [...] Ailleurs, ils critiquent Bora Bora. C'est plus comme avant. Il y a trop d'hôtels. Ce n'est plus aussi beau. Mais ils sont bien contents de venir trouver du travail chez nous. » (Enquête de terrain, 2006, Blondy).

Fig. 7. Concentration hôtelière sur les *motus* de la partie Ouest et Nord-Ouest de l'île de Bora Bora.



C. Blondy, 2006.

- 19 Par ailleurs, les hôtels sont-ils les seuls à blâmer dans l'évolution paysagère ? Ces derniers sont en effet soumis à une réglementation et à des cahiers des charges très stricts lors de leur construction. Sans entrer dans un débat touchant à leurs qualités esthétiques, on peut néanmoins se demander s'ils ne sont pas finalement plus respectueux en termes de choix des matériaux que les constructions de bien des particuliers qui, faute de moyens, utilisent des matériaux de recyclage, ou achètent un bungalow standardisé très différent de l'architecture traditionnelle polynésienne. Une analyse de la structuration des hôtels

polynésiens (en *fare*) et de leur architecture permet de relativiser le discours très négatif porté par certains à l'encontre des constructions hôtelières (Blondy, 2010). Une comparaison entre l'architecture hôtelière (assimilée à des acteurs exogènes) et celle des structures d'hébergement chez l'habitant (assimilée aux acteurs issus de la société locale) montre qu'en définitive les prestataires de la parahôtellerie, plus libres dans leurs choix, ne se font pas systématiquement les chantres de l'architecture traditionnelle polynésienne, bien au contraire parfois, alors que les hôtels utilisent bien souvent des matériaux permettant souvent une meilleure intégration paysagère : bois, nacre, pierre de corail, etc.

- 20 Le rôle de la construction hôtelière dans le maintien de l'architecture traditionnelle et des économies locales a été souligné lors de l'« incident » du palmex – feuilles de palmier synthétiques en polyéthylène – en 2010. Les pouvoirs publics imposent aux hôtels d'adopter une architecture polynésienne. Cette contrainte est un facteur de sauvegarde de la culture du pandanus utilisé pour la construction des toits, notamment dans l'île de Bora Bora (Blondy, 2010 ; Gay, 2013) où le palmex a été interdit aux seules constructions hôtelières par la municipalité en 2006. Après le passage du cyclone Oli en 2010, les hôtels de l'île ont essuyé des dégâts importants, notamment une destruction massive des toitures en pandanus utilisée en ramée. Ce dernier a une durée de vie comprise entre 7 et 9 ans. Sa culture n'a pas une productivité importante et a du mal à répondre à la demande. À la suite du sinistre, une réunion a été organisée entre les hôteliers de Bora Bora et une délégation gouvernementale, dont le ministre de la Culture – originaire de l'île – héritier de la plus grosse entreprise coordonnant une centaine de familles productrices de pandanus et ayant quasiment le monopole de la pose du pandanus, et ancien bras droit du maire de Bora Bora, Gaston Tong Sang. Un hôtelier, face à l'impossibilité d'utiliser le palmex dans ce contexte de pénurie de *niau*, s'interroge sur l'absence de pandanus sur le toit de la mairie. La réaction du ministre de la Culture a été plutôt agressive, se traduisant par des remarques racistes à l'endroit des hôteliers, et cristallisant un conflit larvé sur le palmex. Les intérêts s'affrontent : d'une part celui d'un ministre qui veut conserver son quasi-monopole et de la centaine de familles productrices de pandanus qui veulent protéger leur filière, et d'autre part celui des hôteliers et de plusieurs centaines d'employés qui sont privés de leur outil ou lieu de travail et donc de revenus. Cet « incident » est assez symptomatique du regard porté sur le tourisme, en Polynésie et ailleurs. Ce paradoxe est souvent présent dans le discours commun sur le tourisme, considéré comme nécessaire mais pourtant malaimé (équipe Mit, 2002). Dans un de ses articles Jean-Christophe Gay (2013) explique « ce que le Pacifique doit au tourisme » ; on pourrait ajouter : ce que les sociétés locales (et leur économie) doivent au tourisme semble parfois un peu vite oublié !

Des constructions hôtelières aux conséquences complexes : entre nuisances et apports pour l'environnement et les sociétés

- 21 Ces constructions ne sont pas sans conséquences pour les écosystèmes. L'utilisation de sables ponctionnés dans le lagon pour la construction modifie les caractéristiques sédimentaires du lagon et peuvent engendrer une érosion de certaines parties, mais également avoir des conséquences en terme de courantologie. Les constructions redessinent parfois le tracé des *motus* et *hoa*³ et transforment ainsi les flux hydrauliques entre le lagon et l'océan. Les constructions sont accusées d'avoir supprimé des lieux de

nidification de la faune aviaire et des lieux de reproduction de la faune aquatique. Ainsi depuis août 2002 un programme d'identification et de suivi⁴ des raies manta, conduit par l'association Manta Polynesia Research and Project, suggère que les raies auraient fui le site d'Anau en 2005 – période de construction d'hôtels – pour se réfugier dans une autre partie du lagon, avant de revenir en 2007. Les associations locales de défense de l'environnement dénoncent, lors de ces travaux, l'absence de protection avec des géotextiles, le bruit des marteaux piqueurs sous l'eau qui font fuir les animaux⁵.

22 Néanmoins, il faut aussi relativiser le rôle des hôteliers dans les problèmes environnementaux que connaît le lagon. Les particuliers et leurs remblaiements sauvages peuvent être également pointés du doigt, et seraient la principale source d'anthropisation du littoral (26 %) pour un usage privé (généralement habitat) (Vieux *et alii*, 2008).

23 Les résidents ont d'ailleurs conscience de leur impact sur les paysages et les écosystèmes :

On ne peut pas dire [que les bungalows sur l'eau] soient laids. Ils sont en bois, avec des beaux matériaux. Il vaut mieux ça qu'un baraquement construit de brique et de broc sur le lagon comme on en trouve partout autour de l'île dans les maisons. Et puis, il vaut mieux des pieux de ces *fare* dans le lagon plutôt que des batteries de voiture, des carcasses de frigo ou de four, etc. (Enquête de terrain, 2006, Blondy)

24 L'interaction entre tourisme et environnement soulève entre autres deux questions – la gestion des déchets et celle de l'eau – où le tourisme est souvent mis en accusation dans les discours médiatiques et scientifiques (Dileep, 2007 ; Willmott et Graci, 2012). En Polynésie française, la question de la gestion des déchets devrait pointer au moins autant du doigt le développement touristique que les populations locales. Comme la figure 8 le montre, sur cette plage publique, fréquentée quasi exclusivement par des résidents, les débris posés en dehors des poubelles, les 4x4 sur la micro-falaise sableuse, montrent que les préoccupations environnementales ont encore du chemin à faire pour être intégrées dans les consciences locales et les pratiques du quotidien. La population le reconnaît assez fréquemment lors des entretiens :

« Les touristes ne polluent pas plus que nous. Chaque année quand les clubs de plongée organisent des journées de nettoyage du lagon... C'est pas le touriste qui a jeté une batterie de voiture ou une carcasse de frigo ! »

« Il faut balayer devant notre porte avant d'accuser les touristes ! Moi le premier, dans mon jardin, j'ai un tas de vieux trucs rouillés. C'est moche et sans doute pas très bon pour le sol. » (Enquête de terrain, 2006, Blondy.)

Fig. 8. Plage publique de Temae, Moorea.



Source : C. Blondy, 2009.

- 25 En effet, la protection de l'environnement est un enjeu majeur en Polynésie, mais qui a du mal à s'imposer. S'il existe un portefeuille ministériel de l'Environnement depuis 1984, tantôt associé à celui de de la Santé, de la Recherche scientifique, du Tourisme, ou des Transports, etc., il existe une forte instabilité de la fonction. En 29 ans, pas moins de 20 ministres se sont succédé, restant en moyenne moins d'un an et demi au pouvoir. Cette valse des ministres n'est pas favorable à la mise en place d'une politique efficace sur le long terme. Par ailleurs, le parti écologiste polynésien Heiura-Les Verts n'a qu'un poids très relatif sur l'échiquier politique polynésien. Depuis les élections de 2013, le parti n'a d'ailleurs plus d'élus à l'Assemblée, laissant supposer que les valeurs de l'écologie ont du mal à s'affirmer en Polynésie française malgré les campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement. Le parti fait généralement partie de l'alliance UPLD (Union pour la démocratie) dominée par le Tavini Huiraatira d'Oscar Temaru. C'est ce qui lui a permis d'accéder à des fonctions ministérielles. Ainsi Jacky Bryant, son dirigeant, est devenu ministre de l'Environnement de 2011 à 2013.
- 26 Qu'en est-il du rôle des structures hôtelières dans la politique environnementale des territoires ? Les structures hôtelières ont participé, par le biais des taxes qu'elles rétrocèdent à la commune de Bora Bora, à la mise en place d'une collecte des déchets mais aussi à la recherche de solutions (enfouissement, incinération) et à la réflexion portée sur la gestion de l'eau (Blondy, 2010). En effet, si la présence des hôtels constitue forcément une pression supplémentaire sur la ressource en eau (Ghozzi-Nékhili, 2011), ces derniers ont su développer des stratégies leur permettant de réduire leur impact et d'être moins dépendants (usine de dessalement de l'eau, réutilisation de l'eau de pluie pour certains usages, etc.) ; surtout ils ont participé au financement des infrastructures de traitement des eaux usées (Blondy, 2010). En Polynésie française, le tourisme exerce

une pression sur la ressource, notamment dans les atolls où l'eau douce est une ressource rare, mais il peut être aussi paradoxalement un facteur d'amélioration de la qualité de cette dernière. Les communes où les populations locales ont un accès à l'eau potable sont toutes des communes très touristiques. Dans le cas de Bora Bora, qui est un « presqu'atoll », il existe des coupures d'eau comme le suggère la figure 9, mais la population de l'île est la seule en dehors de Moorea et d'une partie de Tahiti (communes de la côte Nord-Ouest) à pouvoir consommer l'eau du robinet⁶, grâce entre autres aux stations de pompage, à l'usine de traitement des eaux usées⁷ par ultrafiltration à Povai, et celle de dessalement de l'eau de mer par osmose inverse à Anau. En effet, la municipalité de Bora Bora mène une politique de gestion des déchets et de l'eau en partenariat avec la Société polynésienne de l'eau, de l'électricité et des déchets, et la Polynésienne des eaux. La population est plus ou moins consciente de ce rôle paradoxal du tourisme. Si pour les uns « les hôtels utilisent toute l'eau de l'île pour les touristes. Nous on passe après ! », « on subit les coupures d'eau à cause des touristes et des hôtels », pour d'autres il y a une conscience que les choses ne sont pas aussi simples :

« Même s'il n'y avait pas d'hôtels, il n'y aurait pas assez d'eau »

« Le tourisme a permis à la mairie de mettre en place des stations d'épuration. Chez nous à Bora Bora, on peut boire l'eau qui coule à notre robinet alors que mon frère à Tahiti [Faaone], il ne peut pas » (Enquête de terrain, Blondy, 2006.)

- 27 Ici encore, les entretiens qualitatifs menés montrent bien que les positions face au tourisme sont diversifiées, voire évoluent au fil de la discussion.
- 28 Les structures hôtelières peuvent donc témoigner de préoccupations environnementales, et le mettent en avant dans le façonnement de leur image (site internet, politique de promotion, etc.).

Fig. 9. Affiche dans la cuisine d'un *fare d'hôtes* à Bora Bora annonçant les fréquentes coupures d'eau entre 22h00 et 5h00.



Source : C. Blondy, 2006.

Une « environnementalisation » des discours des structures hôtelières : entre conviction, alibi et outil marketing ?

- 29 Le développement durable est aujourd'hui une préoccupation des entreprises et entre dans leurs stratégies de développement (Bellini, 2003 ; Berger-Douce, 2011a, 2011b ; Mathieu, 2006 ; Mathieu et Soparnot, 2009 ; Metrot, 2006). Si les préoccupations environnementales ne sont pas toujours partagées par toutes les couches de la société polynésienne de la même manière, les grands chaînes hôtelières exogènes, mais aussi la chaîne locale des Pearl Beach ont intégré les discours, réglementations, et le renforcement des devoirs des organisations en terme de responsabilités sociétales des entreprises (RSE) en France avec les Grenelle de l'environnement de 2009 et 2010.
- 30 En effet, dans un contexte de mondialisation où le développement durable est à la mode, les structures hôtelières ont su « surfer » sur la vague et mettre en place des stratégies concernant la protection de l'environnement. Est-ce à l'image du programme Green Palm des groupes agroalimentaires (Corhay, 2012) une logique de *greenwashing*, ou un moyen de se racheter une virginité environnementale après avoir été pointées du doigt ? Est-ce un alibi pour se faire accepter des populations locales ? Est-ce un moyen pour elles de soigner leur image en exploitant un filon ou une mode, et donc de renforcer une image attractive pour les touristes potentiels, devenant ainsi argument publicitaire ? Il ne nous appartient pas d'en juger, mais plutôt à travers quelques exemples d'initiatives, de voir quels sont les champs investis par les structures hôtelières et comment ils sont perçus par les populations.

- 31 L'un des principaux reproches faits à ces dernières est de détruire l'écosystème corallien. Or une des chaînes hôtelières a lancé l'expérience « Toa'Nui, nurserie de corail » à travers la (re)construction de jardins de coraux sous les bungalows sur pilotis (fig. 10). Grâce à la technique développée par un biologiste vivant à Bora Bora, consistant à fixer des supports récifaux pour accueillir des colonies de coraux, les hôtels ont pu participer au développement corallien. Ceci leur permet d'allier lagon bleu turquoise – dans la pratique ce sont des espaces dépourvus de patates de corail, donc peu riches en poissons tropicaux multicolores recherchés par les touristes – et fonds-marins poissonneux observables sous les bungalows sur pilotis équipés de planchers en verre. Ils relèvent ainsi la gageure d'offrir les deux éléments de l'imaginaire des touristes qui théoriquement sont peu conciliables sur un même lieu, et de leur offrir un terrain de *snorkeling* à proximité de leur hébergement !

Fig. 10. Jardin de corail recomposé, hôtel Pearl Beach, Bora Bora.



Source : C. Blondy, 2006.

- 32 La défense de la biodiversité peut également être un enjeu environnemental. Plusieurs hôtels polynésiens, dont un à Bora Bora, ont ouvert des centres d'études et de soin pour tortues marines (fig. 11), animal protégé dans un territoire où elle était traditionnellement consommée par les populations locales. Les tortues peuvent être parrainées par des touristes. Les hôtels peuvent ainsi parfois mettre en avant ces parrainages, notamment lorsqu'ils concernent des célébrités. Ces installations sont mises en avant dans la stratégie de communication sur leur propre site et sur les sites professionnels. « Ce centre est devenu un véritable observatoire scientifique, un projet touristique tourné vers la sensibilisation aux enjeux écologiques, et également un programme éducatif pour les écoles de Bora Bora⁸ », explique le site d'une agence réceptrice en parlant du centre de soin des tortues de l'Hôtel méridien.

Fig. 11. Une partie des bassins du centre de traitement des tortues marines, Hôtel méridien, Bora Bora.



Source : C. Blondy, 2006.

- 33 D'autres chaînes s'engagent dans le développement durable via le développement de principes de construction éco-responsables, en utilisant par exemple la climatisation à l'eau profonde venue de l'océan, moins consommatrice d'énergie, ou en développant des politiques de gestion de l'eau ou des déchets.
- 34 Toutes ces initiatives leur permettent d'obtenir des certifications, comme la certification « Earth Check » pour la chaîne Intercontinental qui possède deux hôtels à Bora Bora. C'est sans doute une manière de répondre à la fois aux attentes des politiques de RSE, de se fondre dans l'air du temps, voire de devenir plus attractif pour un public de touristes généralement d'un niveau social et culturel assez élevé et peut-être plus sensible aux discours environnementalistes, et donc de devenir un argument de vente. Même s'il y a donc sans doute une instrumentalisation des préoccupations environnementalistes, les actes restent, et surtout permettent aussi de sensibiliser les populations locales : la diffusion de ce discours, l'ouverture des hôtels aux populations locales (Blondy, 2010) comme lieu de sociabilité, mais aussi l'utilisation des hôtels comme lieu accueillant les écoles pour découvrir certaines actions environnementales, etc., sont autant de moyens de faire s'interroger les populations locales sur l'interaction entre tourisme et environnement. Les habitants sont partagés entre ceux qui ont une faible connaissance de ces politiques et de ce discours environnementalistes, et qui sont plutôt critiques, et ceux qui, connaissant ces dispositifs, en sont assez fiers et soulignent le caractère innovant du tourisme à Bora Bora. Cette fierté est encore plus marquée quand les personnes ont un lien avec l'hôtel (eux ou un proche y travaillent).

« Nos hôtels s'occupent de l'environnement, ils ne font pas que des mauvaises choses. C'est à Bora Bora que l'on a inventé la climatisation propre. »

« Les hôtels n'ont pas intérêt à ce que le lagon soit pollué et moins beau, c'est pour cela qu'ils font pousser du corail sous les bungalows. Maintenant dans d'autres îles, il le font aussi » (Enquête de terrain, Blondy, 2006.)

- 35 Il n'est pas rare aussi de voir que très souvent le discours évolue. D'abord très critique à l'encontre du tourisme ou plutôt des hôtels (les pensions et autres hébergements chez l'habitant ne sont que rarement pointés du doigt lors des entretiens), certains, au fil des questions et de la discussion, sont plus nuancés et positifs. Ainsi, un homme commence par nous dire qu'« il faut limiter le tourisme, arrêter de construire des hôtels, il y en a trop », « ils ont transformé l'île » pour finir par dire que « ce sont des lieux agréables pour aller boire un verre, c'est beau et propre », « il y a des efforts pour l'environnement que nous on ne fait pas », « c'est compliqué car on a quand même besoin du tourisme ». On voit donc que le discours sur l'âge d'or d'un Bora Bora avant le tourisme, qui l'aurait pervertie socialement et « environnementalement » parlant, est lui aussi à nuancer.
- 36 On peut supposer que toutes ces initiatives privées et publiques cumulées ont pesé dans l'attribution en 2007 à la municipalité de Bora Bora d'un Marianne d'or pour récompenser sa politique de protection de l'environnement, et dans l'attribution du Pavillon bleu depuis 2000 : c'est la seule commune du Pacifique à avoir obtenu ce « label » avec désormais la Marina Taina à Tahiti.

Conclusion

- 37 L'opposition entre tourisme et environnement est loin d'être aussi simple qu'elle n'y paraît dans cet espace insulaire polynésien. Comme toute activité humaine, le tourisme a des conséquences sociales et environnementales sur ce territoire : il transforme les paysages et les écosystèmes, il est une pression sur certaines ressources. Néanmoins, il participe aussi à l'amélioration du cadre de vie des populations, en offrant de l'emploi dans des espaces insulaires aux faibles ressources, freinant ainsi les migrations vers le centre tahitien, et attirant des flux de personnes originaires d'îles voisines. Il est à l'origine d'une meilleure gestion des déchets et d'une politique de l'eau certes perfectible mais beaucoup plus performante que dans beaucoup d'autres îles où non seulement l'eau manque mais en plus n'est pas consommable.
- 38 Finalement, plus que le tourisme en général, ce sont souvent les structures hôtelières qui sont pointées du doigt. En Polynésie, certaines îles ont pu ainsi refuser le développement hôtelier, comme Maupiti, île voisine de Bora Bora. Les habitants ont préféré un développement touristique fondé sur des structures d'hébergement chez l'habitant (pensions de famille, *fare* d'hôtes, etc.). Il est évident que ces structures hôtelières ont une emprise sur terre et sur le lagon plus importante. Pourtant, ne serait-il pas juste de souligner que ces dernières déploient des efforts pour limiter leur impact sur l'environnement, dont elles n'ont pas intérêt à voir la qualité se détériorer pour préserver leur attractivité ? En tout cas, ces dernières, comme beaucoup d'autres entreprises, intègrent des logiques de développement durable que l'on n'observe pas aussi systématiquement dans les structures parahôtelières, sans doute par manque de moyens. Certes, on peut penser que les hôtels, par leur taille, leurs prestations, leurs besoins en eau, etc., ont globalement des effets sur l'environnement plus importants que les structures d'hébergement chez l'habitant. Néanmoins, ils ont aussi un poids beaucoup plus fort en termes de retombées économiques, et notamment d'emplois directs et

indirects. On peut donc s'interroger sur leur plus grande force de compensation entre effets positifs et négatifs.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas de la Polynésie française, Orstom, 1993.

Sandrine Berger-Douce, « L'éthique, catalyseur d'une stratégie durable en PME ? », *Humanisme et Entreprise*, n° 303, 2011a, p. 9-24.

Sandrine Berger-Douce, « Le développement durable, un levier d'innovation pour les PME ? », *Revue française de gestion*, n° 215, 2011b, p. 147-166.

Béatrice Bellini, « Un nouvel enjeu stratégique pour l'entreprise : la prise en compte de la protection de l'environnement dans son management », communication à la journée « Développement durable et entreprises » de l'AIMS, Angers, 2003.

Caroline Blondy, *Les Territoires touristiques polynésiens : une lecture géographique de la participation de la société locale au système touristique*, thèse de doctorat de géographie, université de Bordeaux Montaigne, 2010.

Sylvie Brunel, *La Planète disneylandisée. Chroniques d'un tour du monde*, Éditions Sciences humaines, 2006.

Richard W. Butler, « Social implications of tourist development », *Annals of Tourism Research*, vol. 2, n° 2, 1974, p. 100-111.

Jack Carlsen et Richard W. Butler, *Island Tourism: Sustainable Perspectives*, CABI, 2011.

Georges Cazes, *Le Tourisme international : mirage ou stratégie d'avenir ?*, Hatier, 1989.

Georges Cazes, *Les Nouvelles Colonies de vacances, 2. Tourisme et tiers-monde, un bilan controversé*, L'Harmattan, 1992.

Jean-Michel Corhay, « Palmier à huile : la déforestation va se poursuivre », *Dimension 3. Le journal de la coopération belge*, n° 3, 2012, p. 10-12.

M.R. Dileep, « Tourism and waste management: a review of implementation of "Zero Waste" at Kovalam », *Asia Pacific Journal of Tourism Research*, vol. 12, n° 4, 2007, p. 377-392.

Virginie Duvat, « La qualité des plages au cœur des enjeux de développement : La situation des îles de l'océan Indien », *EchoGéo*, n° 7, 2008 [<https://echogeo.revues.org/8993>].

Virginie Duvat, « Qualité des plages et tourisme dans les îles vierges britanniques », *Études caribéennes*, n°s 13-14, 2009 [<https://etudescaribeennes.revues.org/4000>].

Virginie Duvat, 2011, « La qualité des plages au cœur de la gestion intégrée des zones cotières : l'exemple du plan d'action Oléron qualité littoral (Côte atlantique française) », *Vertigo. La revue électronique en sciences de l'environnement*, hors-série 9, 2011 [<https://vertigo.revues.org/10939>].

Équipe Mit, *Tourismes. 1, Lieux communs*, « Mappemonde », Belin, 2002.

- Jean Fages, « Dénombrement de la population de 1967 dans la circonscription des Iles-Sous-le-Vent », *Journal de la Société des océanistes*, vol. 28, n° 34, 1972, p. 67-73 [http://www.persee.fr/doc/jso_0300-953x_1972_num34_2354].
- Jean-Christophe Gay, « La mise en tourisme des îles intertropicales », *Mappemonde*, n° 58, 2000, p. 17-22.
- Jean-Christophe Gay, « L'île-hôtel, symbole du tourisme maldivien », *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 54, n° 213, 2001, p. 27-52.
- Jean-Christophe Gay, « Tourisme, politique et développement aux Seychelles », *Revue Tiers Monde*, n° 178, 2004, p. 319-339 [<https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-2-page-319.htm>].
- Jean-Christophe Gay, *Les Cocotiers de la France. Tourismes en outre-mer*, Belin, 2009a.
- Jean-Christophe Gay, « Les piètres performances du tourisme en France d'outre-mer » dans Jean-Pierre Lemasson et Philippe Violier (dir.), *Destinations et territoires, 1. Coprésence à l'œuvre*, Presses universitaires du Québec, 2009b, p. 153-167.
- Jean-Christophe Gay, « Why is tourism doing poorly in overseas France? », *Annals of Tourism Research*, vol. 39, n° 3, 2012, p. 1634-1652.
- Jean-Christophe Gay, « Les îles du Pacifique dans le monde du tourisme », *Hermès*, n° 65, 2013, p. 84-88 [http://www.mgm.fr/ARECLUS/page_auteurs/Gay67.pdf].
- Chiraz Ghozzi-Nékhili, 2011, « Quelle stratégie de développement durable dans les hôtels en Tunisie ? », *Vertigo. La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 11, n° 3, 2011 [<http://vertigo.revues.org/11559>].
- Annelise Mathieu, « Le développement durable : une nouvelle façon d'organiser l'entreprise », *Revue Gestion 2000*, 2006, p. 63-89.
- Annelise Mathieu et Richard Soparnot, « Les dimensions ontologiques, stratégiques et organisationnelles de l'appropriation du concept de développement durable en entreprise », *Management & Avenir*, n° 23, 2009, p. 199-218.
- François Metrot, « L'émergence du développement durable dans l'arène organisationnelle : une dynamique de compromis en quête de cohérence », *Revue Gestion 2000*, 2006, p. 113-127.
- Jean-Luc Michaud, *Le Tourisme face à l'environnement*, Presses universitaires de France, 1983.
- Alain Miossec, *Les Littoraux entre nature et aménagement*, Sedes, 1997.
- Françoise Péron, « Fonctions sociales et dimensions subjectives des espaces insulaires (à partir de l'exemple des îles du Ponant) », *Annales de géographie*, vol. 114, n° 644, 2005, p. 422-436 [http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2005_num_114_644_21255].
- Abraham Pizam, « Tourism's impacts: The social costs to the destination community as perceived by its residents », *Journal of Travel Research*, vol. 16, n° 4, 1978, p. 8-12.
- Pierre Rossel, *Tourisme et Tiers-monde : un mariage blanc*, P.-M. Fabre, 1984.
- Bruno Saura, *Tahiti Ma'ohi, Culture, identité, religion et nationalisme en Polynésie française*, Au vent des Iles, 2008.
- Sabrina Tinorua et François Merceron, « Développement touristique et mesure de l'impact paysager des hôtels à bungalows de Bora Bora », *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 230, 2005, p. 215-232 [<https://com.revues.org/230>].

Caroline Vieux, Yannick Chancrelle, Annie Aubanel et Bernard Salvat, « Les modifications de la ligne de rivage dans les îles de la Société (Polynésie française) : un indicateur des pressions anthropiques en zone côtière », *Journal de la Société des océanistes*, n^{os} 126-127, 2008, p. 59-66.

Lacey Willmott et Sonya R. Graci, « Gestion des déchets solides dans les destinations insulaires de petite taille : étude de cas sur Gili Trawangan, en Indonésie », *Téoros*, hors-série 1, 2012 [<http://teoros.revues.org/1967>].

NOTES

1. Un *motu* est un îlot corallien à la périphérie des îles volcaniques entre le lagon et l'océan.
2. Ce terme d'enclave est à nuancer dans la mesure où les touristes logeant dans ces hôtels lors de leur séjour sont amenés à sortir du *motu* pour se rendre sur l'île principale, et inversement, des personnes extérieures à l'hôtel peuvent fréquenter l'un des restaurants.
3. Les *hoa* sont des chenaux permettant les échanges d'eau entre lagon et océan.
4. <http://mantapolynesia.e-monsite.com/pages/francais/bienvenue-sur-le-site-de-l-association-manta-polynesia/programme-d-identification-des-raies-mantas.html> [dernière consultation le 6 juillet 2016].
5. « Moeava de Rosemont », *Nouvelles de Tahiti*, 1^{er} juin 2010.
6. La population de Bora Bora a accès à l'eau potable depuis juillet 1991.
7. Le service d'assainissement généralisé des eaux est en place depuis 1993.
8. <http://tnt.pa-tahiti-tourplan.com/au-pays-de-lenfant-roi/les-tortues-a-bora-bora/?lang=fr> [dernière consultation le 6 juillet 2016].

RÉSUMÉS

Cet article essaie de donner une lecture nuancée des interactions entre tourisme et environnement. Le tourisme est souvent accusé de transformer les paysages et d'impacter l'environnement des territoires où il se déploie. Comme toute activité humaine il n'est certes pas neutre et peut endommager ou transformer les espaces touristiques mais il peut aussi contribuer à « patrimonialiser » et mettre en valeur la qualité environnementale des lieux. Les acteurs du tourisme ont d'ailleurs tendance à prendre en compte la défense de l'environnement dans leur politique de développement pour renforcer l'attractivité des lieux ou de leur activité.

The aim of this paper is to give a nuanced reading of the interactions between tourism and environment. Tourism is often accused of being a factor of landscape disturbance and having effects on the environment in tourist places. Like any human activity tourism is not neutral and can damage or transform the tourist areas, but it can also contribute to "patrimonialize" and enhance the environmental quality of the place. Moreover, the tourism stakeholders tend to integrate the defence of the environment in their development policies to enhance the attractiveness of the places or their activity.

INDEX

Mots-clés : tourisme, aménagement, environnement, développement durable, insularité, société locale, pratiques, participation, pression anthropique, dynamiques paysagères, croissance touristique, système touristique

Keywords : tourism, planning, environment, sustainable development, insularity, local society, practices, participation, anthropological pressure, landscape dynamics, tourism growth, touristic system

AUTEUR

CAROLINE BLONDY

Docteur en géographie – chercheur associé, UMR 7266 – LIENSS (Littoral, Environnement, Sociétés)